

# PROPOSITION D'ACTUALITÉ SUR L'AIDE A L'ADAPTATION DU LOGEMENT AU VIEILLISSEMENT (PIV)

## SITE INTERNET PARTENAIRE

Date : octobre 2019

Périmètre géographique : région AURA

**Aide à l'adaptation du logement au vieillissement : jusqu'à 5 000 € pour adapter votre salle de bain à vos besoins**

### **Vous êtes...**

- > Retraité âgé de plus de 70 ans à revenus modestes
- > Salarié ou retraité, âgé de plus de 60 ans, à revenus modestes et en perte d'autonomie

**Et vous souhaitez réaliser des travaux d'adaptation dans votre salle de bains** afin de vivre chez vous le plus sereinement possible.

### **BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE JUSQU'A 5 000€**

**pour aménager vos espaces sanitaires** : douche à l'italienne avec col anti-dérapant, lavabo adapté aux personnes à mobilité réduite, WC réhaussés et de nombreux travaux connexes (barre d'appui, siège de douche, revêtements sols et murs...)

### **FAITES LE TEST D'ÉLIGIBILITÉ**

**pour savoir si vous pouvez bénéficier de [l'aide à l'adaptation du logement au vieillissement](#).**

**Simple et rapide** : la demande d'aide se fait directement en ligne !

### **+ Une solution complète pour rénover en toute confiance**

- > La possibilité de cumuler avec d'autres aides existantes : Anah, CNAV, aide départementale...
- > Un conseil personnalisé et un accompagnement technique par un partenaire d'Action Logement

Cette aide est soumise à conditions et octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Elle est disponible dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par la réglementation en vigueur. Pour connaître les modalités, consultez le site [actionlogement.fr](http://actionlogement.fr)

## Proposition de bannières multiformats

Lien directionnel inséré dans la bannière

Format 728 X 90

